

# **Les principes de nos formations adaptées**

## **Une construction commune entre NAJE et le commanditaire de formation**

La formation fait l'objet d'une construction commune avec le commanditaire lorsqu'il s'agit d'une formation pour les agents ou salariés d'une structure ou d'une formation pour le compte d'un organisme de formation : le commanditaire et NAJE définissent ensemble les objectifs de la formation et les modalités de réalisation qui vont permettre d'atteindre les objectifs partagés.

**Lorsque cela s'avère judicieux, la compagnie intervient avec deux formateur-trice-s** afin de permettre au groupe en formation de bénéficier de compétences différentes de deux formateurs, de regards et de manières d'être divers et ouverts (par exemple, une plus « scientifique » et une autre plus « sociale »).

## **Un aller-retour entre analyse conceptuelle et action**

Nos formations sont toujours construites de l'action à la conceptualisation, puis retour à l'action (« ce que je fais », puis « ce que je dis sur ce que je fais », puis « ce que je fais de ce que je dis »). Il s'agit de permettre aux stagiaires de mener une pratique réflexive sur leur activité professionnelle et d'élaborer des pistes pour l'améliorer.

## **Partir des problématiques professionnelles des stagiaires et de l'implication de chacun-e**

Le point de départ de nos formations est toujours l'exposé par chacun-e de ses propres problématiques professionnelles. C'est à partir d'elles que chaque personne et le groupe pourront s'investir en vue de chercher des pistes de résolution.

## **La formation par auto-formation**

Nous partons du postulat que le groupe a en lui-même les capacités de résoudre ses problématiques professionnelles. Le travail des formateur-trice-s est donc de permettre à ces potentialités individuelles et collectives d'émerger. Pour ce faire, le groupe doit être constitué dans le respect, le non-jugement, l'entraide mutuelle et la confidentialité absolue des propos tenus.

## **La possibilité de former ensemble (« coformation ») des groupes perçus comme antagonistes**

Par exemple, des travailleurs sociaux et des usagers, des policiers et des habitants de quartiers populaires, des enseignants et des élèves... Dans ces formations, chaque groupe se forme au contact de l'autre.

## **Des durées de formations adaptées aux contraintes du commanditaire**

Nos interventions peuvent être limitées à une seule journée ou durer une douzaine de journées. Elles peuvent se dérouler sur des périodes bloquées ou, au contraire, s'étaler sur plusieurs mois.

## **Des collaborations possibles avec d'autres spécialités**

Lorsqu'une question doit être abordée par un spécialiste ou qu'il semble nécessaire d'utiliser d'autres outils que ceux du Théâtre de l'Opprimé, NAJE peut proposer un partenariat avec un ou une formatrice porteuse d'une expertise particulière (par exemple, une spécialiste de la participation des habitants ou un juriste en capacité de faire des apports techniques ou une praticienne de la communication non

violente...)... En ce cas, l'équipe pédagogique élargie devra tisser ses modes d'intervention de manière à être complémentaire au fil de la formation.

**Ne pas dissocier le corps, l'intellect et le sensible**

Le corps, l'intellect et le sensible sont les éléments nécessaires à nos formations. La méthode que nous utilisons implique que les stagiaires mettent en œuvre tout à la fois leurs capacités à réfléchir, à sentir leurs émotions, à utiliser leur corps.